



EXTRAIT du REGISTRE
des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de
BEUIL
Alpes-Maritimes

Le vendredi seize avril deux mille vingt et un, à 17 heures 45 à la Salle des Fêtes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi le Conseil Municipal de la Commune de BEUIL, Alpes-Maritimes, sous la présidence de Monsieur Roland GIRAUD, Maire.

Date de convocation 12.04.2021

Etaients présents : M. Roland GIRAUD, Maire, M. Jean-Louis COSSA, premier adjoint, M. Alexandre GEFFROY, deuxième adjoint, M. Christian GUILLAUME, troisième adjoint, M. Nicolas DONADEY, quatrième adjoint, M. François SCHULLER, conseiller municipal, M. Noël MAGALON, conseiller municipal, Mme Karel NICOLETTA, conseillère municipale, M. Arnaud ROCHE, conseiller municipal, M. Pascal THIERY, conseiller municipal, M. Frédéric PASQUIER, conseiller municipal.

Absents : M. Rodolphe BIZET, conseiller municipal, Mme Karine DONADEY, conseillère municipale

Représentés : M. Rodolphe BIZET est représenté par M. Alexandre GEFFROY aux termes d'une procuration en date à Beuil du 16/04/2021, Mme Karine DONADEY est représentée par M. Christian GUILLAUME aux termes d'une procuration en date à Beuil du 16/04/2021

A été nommé Secrétaire de Séance : M. Christian GUILLAUME

N°03.2021

02/ APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 ETABLI PAR LE MAIRE, ORDONNATEUR :

1° Le Conseil Municipal délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2020 dressé par le Maire, donne acte de la présentation faite du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

RESULTATS		DEPENSES	RECETTES
RESULTAT DE L'EXERCICE	Section de Fonctionnement	812 548.79	1 021 331.66
	Section d'investissement	110 392.30	764 758.22
REPORT DE L'EXERCICE N-1	Report en section de Fonctionnement	0	64 429.88
	Report en section d'Investissement	593 468.56	0
TOTAL		1 516 409.65	1 850 519.76

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section de Fonctionnement	0	0
	Section d'Investissement	41 500	0
	TOTAL	41 500	

2° Le Conseil Municipal, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeur avec les indications du Compte de Gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'Exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits reportés à titre budgétaire aux différents comptes,

Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

3° Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés sur le tableau ci-dessus, le Maire, ayant quitté la salle au moment du vote conformément à la législation en vigueur.

AR PREFECTURE

006-210600169-20210416-2021_03_02-DE
Regu le 22/04/2021

VOTES :

Pour : 12

Contre : 0

Abstentions : 0

Délibération adoptée à l'unanimité

Fait et délibéré, les Jour, Mois et An que dessus et ont signé au registre tous les Membres présents.

Le Maire

**Délibération télétransmise
à la Préfecture des Alpes-Maritimes :**



AR PREFECTURE

006-210600169-20210416-2021_03_02-DE
Regu le 22/04/2021